

COVID-19 : aperçu des différents types de tests de dépistage dans les entreprises

| | Test PCR pooling (échantillon collecté nasopharyngé, salivaire, ou gargarisme) | Test rapide antigénique (nasopharyngé) |
|---|---|---|
| Analyse | En laboratoire | Sur place en entreprise |
| Prélèvement | Personne formée ¹ | Supervisé par une personne formée |
| Conditions pour une entreprise | Partenariat avec un laboratoire Avoir un référent sanitaire ² | Avoir un référent sanitaire ² |
| Tests validés | Oui | Oui |
| Délai pour le résultat | 24 heures | 15 minutes |
| Procédure en cas de test positif | Test PCR individuel Isolement après test individuel | Test PCR de confirmation Isolement après test de confirmation |
| Remboursement | Facturation des frais d'analyse du laboratoire auprès du canton (facturation groupée et trimestrielle avec canevas officiel) | Facturation du matériel de test effectué auprès du canton (facturation groupée et trimestrielle avec canevas officiel) |

¹ Sous supervision d'un médecin, centre de test, soins à domicile, laboratoires

² Article 24 alinéa 2 de l'Ordonnance 3 COVID19 : « Les tests rapides SARS-CoV-2 peuvent aussi être effectués en dehors des établissements visés à l'al. 1, à condition qu'un responsable de laboratoire, un médecin ou un pharmacien assume la responsabilité du respect des exigences fixées aux art. 24 à 24 b »

Les tests PCR individuels ne sont pas remboursés pour ce programme en entreprise.